

Union locale d'Issoire

Débat public

Les risques toxiques dans les entreprises de la métallurgie d'Issoire : amiante, béryllium, nickel, lithium, chrome, résines, etc...

Dans les entreprises de la métallurgie d'Issoire les salariés utilisent ou sont exposés à de nombreux produits étiquetés dangereux et toxiques.

La loi oblige les employeurs à établir la liste des produits CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction); listes transmises aux CHSCT. Savoir que la loi n'interdit pas a priori les agents toxiques dangereux est tout sauf rassurant. En dresser la liste ne suffit pas.

Quelles sont les conséquences sur la santé des travailleurs exposés ? Que dit la loi ? Quelles sont les obligations des employeurs ? Suis-je exposé ? Suis-je protégé ? Quels sont mes droits ?

Des symptômes préoccupants ont été repérés à Constellium au contact de l'aluminium lithium : malaises, irritation de la peau, saignement de nez, etc....

La liste des malades et morts de l'amiante s'allonge. Il ne se passe pas un mois sans qu'on découvre une nouvelle victime....

Grace au travail syndical et associatif, des maladies professionnelles sont reconnues ; Mais combien demeurent invisibles ?

Pour la CGT, il est indispensable de savoir pour comprendre, urgent de faire un état des lieux précis afin de ne pas laisser la situation en l'état.

Le scandale de l'amiante est emblématique. L'industrie a fait le choix d'utiliser à tout va un produit malléable, peu coûteux, au prix de souffrances incroyables et de milliers de vies humaines, taisant, cachant, falsifiant la vérité et les connaissances scientifiques.

Il est inacceptable de perdre sa vie, sa santé au travail simplement parce que la société est toujours dans cette logique de rentabilité au sacrifice de toute considération de la santé et de la vie de l'être humain.

Cette logique agresse notre santé de toute part : la nourriture, les médicaments, les pesticides, les suicides sur le lieu de travail......

Nos vies valent mieux que leurs profits. On ne pas rester passifs et spectateurs. Il nous faut comprendre, comprendre pour agir !

L'ignorance alimente la peur et laisse la voie libre aux scandales sanitaires!

L'Union Locale CGT organise donc, un débat public pour aborder ces questions liées à l'exposition aux produits dangereux sur le lieu de travail afin d'obtenir des réponses pour avoir des exigences de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Ce débat sera animé par

Annie Thébaut Monny

- Auteure de « travailler peut nuire gravement à la santé »
- Directrice de recherche honoraire à l'INSERM
- Chercheure à l'université PARIS XIII dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle (GISCOP 93)
- Des militants de Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail qui nous feront part de leurs expériences.
- Des membres du CAPER (Comité Amiante Prévenir et Réparer) d'Issoire et Clermont-Ferrand

Vous vous posez des questions sur vos propres conditions de travail, sur les produits que vous utilisez, vous avez des inquiétudes, des interrogations, pour vous-mêmes, pour votre entourage, n'hésitez pas, venez participer au débat public

VENDREDI 5 AVRIL 2013 à 18 H 30 Salle polyvalente de PERRIER